# Compas études

compas for Au service du sen

n°7 - juin 2013

## Les enjeux du vieillissement

La population française vieillit. Ce phénomène n'est pas nouveau mais le processus va s'accélérer dans les années à venir. Sans dramatiser le phénomène, des retraites au logement en passant par la santé et la dépendance, il va entraîner des changements que l'on peut déjà anticiper. Le Compas présente une synthèse sur le sujet et une typologie nouvelle des agglomérations françaises, qui fait apparaître les atouts dont elles disposent et les menaces auxquelles elles seront confrontées.

La France vieillit¹. L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 40,3 ans en 2011. La part des 60 ans et plus a augmenté de 16 % à 23 % depuis la fin des années 1950. Celle des moins de 20 ans est passée de 34 % à la fin des années 1960 à 24 % actuellement.

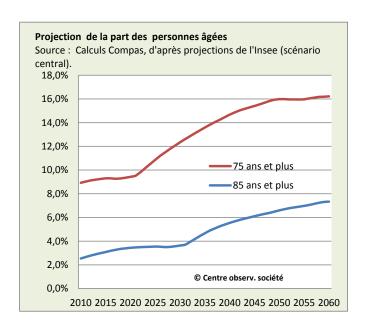
La France pourrait compter 73,6 millions d'habitants en 2060, soit 11 millions de plus qu'en 2010, estime l'Insee dans le scénario central de son exercice de projection de population réalisé en 2010 (voir encadré). Ces projections impliquent que 1 Ce texte reprend et synthétise des informations disponibles sur le site Internet du Centre d'observation de la société (www.observationsociete.fr), rubrique «Ages».

### Les projections de population

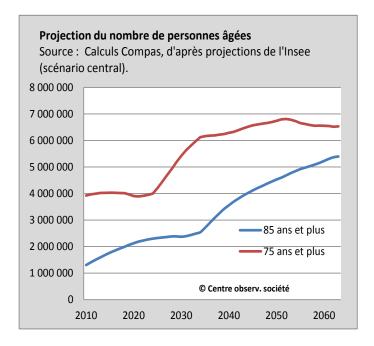
Ce scénario «central» projette les tendances d'évolution actuelles pour trois grands paramètres, la mortalité, la fécondité et l'immigration. Dans ce scénario, les gains d'espérance de vie se maintiennent (les hommes gagnent trois mois en moyenne par an, les femmes deux), la fécondité reste stable à 1,95 enfant par femme et le solde migratoire à 100 000 par an. Sauf catastrophe imprévisible par nature, l'espérance de vie devrait continuer de progresser. La fécondité est plus élevée que ce que les précédentes projections envisageaient, mais les répercussions sur la population sont plus lentes à se faire sentir. Les incertitudes sont grandes en matière d'immigration. Les différents scénarios envisagés aboutissent au total à une fourchette comprise entre 65 et 83 millions d'habitants entre l'hypothèse la plus basse et la plus haute. La population française est bien loin de la stagnation souvent annoncée.

notre pays va devoir continuer à accroître ses infrastructures, notamment dans le domaine du logement, surtout si, comme le prévoit l'Insee, la taille moyenne des ménages continue de baisser. Elles indiquent également que le vieillissement de la population va continuer au cours des prochaines décennies. Si l'on se fonde sur le scénario central, la part des 60 ans et plus, passera de 21 à 32 % entre 2007 et 2060.

Une grande partie de ce phénomène est liée à la hausse de la proportion des personnes les plus âgées dans la population totale. La proportion des 75 ans et plus devrait doubler de 8 à 16 % entre 2010 et 2060. Celle des 85 ans et plus passerait de 2 à 7 %. Le phénomène serait au plus fort entre les années 2025 et 2050. Petit-à-petit, à partir des années 2040 l'effet

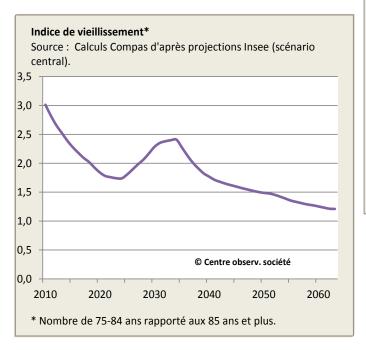


s'attenue avec le décès des baby-boomers. Si l'on observe non plus la part mais le nombre de personnes âgées, l'évolution est encore plus directement liée à la natalité passée : les 75 ans et plus font un bon de 4 à 6 millions entre 2020 et 2030, reflet de la poussée des naissances entre 1944 et 1954. Logiquement, les 85 ans et plus suivent 10 ans plus tard : entre 2030 et 2040, leur



population passe de 2,5 à 4 millions.

L'indicateur de « vieillissement attendu » est intéressant à suivre : il rapporte la part des 75-84 ans à celle des 85 ans et plus, soit la proportion de la population qui arrive au très grand âge (75-84 ans) comparée à celle qui est y déjà. Il per-

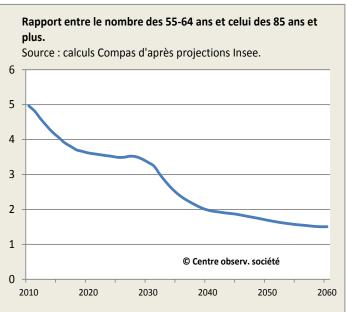


bien comment dans les années 2020 (cf. graphique) il faudra se préparer à accueillir les futurs aînés : l'indice, qui diminue de 3 à 1,7 entre 2010 et 2020, remonte alors à 2,4 en 2030.

### Hausse de l'espérance de vie et baby-boom

Cette montée en âge est le résultat de deux bonnes nouvelles. Elle résulte d'une hausse de l'espérance de vie, liée à l'amélioration de l'offre de soins, de meilleures conditions de travail et d'hygiène, d'une hausse du niveau d'éducation, etc. En même temps, elle est la conséquence d'une meilleure maîtrise du nombre et du calendrier des naissances. C'est le baby-boom et non la situation actuelle qui constitue une exception. Dans notre histoire démographique, la baisse de la natalité est ancienne. Dès les années 1930, l'indice de fécondité était tombé à deux enfants par femme. Il faudra attendre 2060 pour que sa trace ait totalement disparu de notre pyramide des âges, avec le décès des générations nées au milieu des années 1960.

Même s'il ne faut pas exagérer le vieillissement, il faut s'y adapter. En matière de retraites tout d'abord. Selon le scénario central de l'Insee, on compterait 114 personnes d'âge inactif (moins de 20 ans et plus de 60 ans) pour 100 personnes d'âge actif en 2060, contre 86 aujourd'hui. D'où le débat sur l'évolution du système de retraite où les actifs paient pour les inactifs. D'un point de vue social et culturel, le vieillissement se traduira probablement par des changements dans les pratiques de consommation dans le domaine des loisirs des plus âgés et des besoins en service (santé, transports, communication, etc.).



La question de la prise en charge des aînés sera essentielle<sup>2</sup>. Le rapport entre le nombre de 55-64 ans (ceux qui aident le plus souvent les personnes très âgées) et celui des 85 ans et plus devrait se réduire considérablement : cinq fois plus nombreux en 2010, les 55-64 ans ne seraient plus que deux fois plus nombreux vers 2040. Surtout, les femmes des générations nées dans les années 1960, qui auront été de plus en plus actives, n'auront met en quelque sorte d'anticiper l'arrivée des aînés. On voit pas les mêmes aspirations à prendre en charge les aînés une fois arrivées à l'âge de la retraite. Cette prise en charge se fera-t-elle par des services collectifs (à domicile ou en institution) en faisant 2. Sur ce sujet voir aussi : «Dépendance, des besoins croissants», Compas études

n°3, octobre 2012. Disponible sur notre site www.lecompas.fr, rubrique «Publications».

les solidarités familiales et le secteur privé marchand? Dans ce population des 25 ans et plus à déclarer ne pas avoir d'amis, dernier cas, on a de bonnes raisons de penser que la prise en 1,3 fois plus nombreux à déclarer ne pas avoir de relations charge sera plus inégalitaire selon les milieux sociaux. En particu- avec la famille ou ne pas avoir de famille.

jouer la solidarité nationale par l'impôt? Ou va-t-on compter sur de 65 ans sont deux fois plus nombreux que la moyenne de la

### L'âge : une notion à considérer avec précaution

Les effets du vieillissement sont souvent exagérés. La notion d'âge s'est transformée : les sexagénaires de 2010 sont différents de ceux des années 1950. Ceux de 2060 seront probablement tout aussi différents. On compare des modes de vie, une place dans la société qui n'ont plus grand chose de commun. Les données, souvent utilisées de façon alarmiste, doivent être replacées dans un contexte démographique plus large. On vit plus vieux, mais aussi en meilleure santé : le vieillissement n'est pas aussi tranché et n'a pas toujours les effets attendus. Ce n'est pas parce que la part de personnes âgées s'accroît qu'un pays décline. Ainsi par exemple, l'âge de la perte d'autonomie s'élève, ce qui modère les besoins.

lier, les femmes (principales «aidantes») des milieux qui n'auront pas les moyens d'avoir recours au privé devront y consacrer une part importante de leur temps.

### La question de l'isolement

L'une des problématiques majeures auxquelles sont déjà confrontés les services sociaux est celle de l'isolement des personnes âgées. La proportion de personnes qui vivent seules s'accroît dès la cinquantaine pour les femmes et à partir de 70 ans pour les hommes. Vers 85 ans, 55 % des femmes vivent seules, c'est le cas de plus de 30 % des hommes à 90 ans. A un âge élevé, vivre seul est bien plus souvent le fait des femmes, pour deux grandes raisons. Tout d'abord, les hommes se remettent bien plus fréquemment en couple. Une partie des femmes divorcées poursuivent leur vie seule. Ensuite, un important écart d'espérance de vie persiste entre hommes et femmes : une partie des femmes achèvent leur vie seule du fait du décès de leur conjoint.

Mais attention: vivre seul ne signifie pas isolement. Une partie des personnes qui vivent seules ne se sentent pas isolées, sont très largement soutenues par les amis, la famille ou les voisins. Une partie des personnes qui vivent en couple ou en maison de retraite peuvent se sentir seules du fait de relations dégradées avec leur conjoint, leurs proches ou leurs amis. Selon une enquête menée en 1998<sup>3</sup>, au total 7 % des plus de 60 ans n'ont pas de contact avec la famille (dont 2 % qui n'ont plus de famille). Mais c'est le cas de 27 % des personnes qui vivent en institution. Si l'on ajoute ceux qui voient leur famille moins d'une fois par mois, 43 % des personnes qui vivent en maison de retraite ont très peu de contacts familiaux, c'est le cas de 11 % pour l'ensemble des plus de 60 ans. D'une manière générale, les plus âgés entretiennent en moyenne beaucoup moins de relations que les plus jeunes. Selon une étude européenne<sup>4</sup>, en France les plus

### Demain, de plus en plus de retraités pauvres ?

La grande incertitude porte sur les revenus des plus âgés. Le taux de pauvreté augmente depuis le début des années 2000. Les jeunes sont aux premières loges : qu'il s'agisse des mineurs ou des jeunes adultes (18-29 ans), le taux de pauvreté au seuil de 50 % du niveau de vie médian est passé de 8 à 11 % entre 2004 et 2010. Mais alors que le taux de pauvreté des 40-49 ans est resté assez stable au cours de la période, celui-ci tend à augmenter chez les 70 ans et plus (de 3,3 % en 2003 à 4,1 % en 2010) comme chez les 60-69 ans (de 3,1 % à 4,3 %). Au cours de la période, on a enregistré 859 000 personnes supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté. Parmi elles, 390 000 mineurs et 240 000 jeunes adultes, mais aussi 115 000 sexagénaires et 70 000 personnes de plus de 70 ans. Cette tendance est un retournement : la pauvreté des aînés a considérablement diminué au cours des années 1970 et 1980.

Cette évolution de la pauvreté des personnes âgées peut sembler modeste si l'on compare à ce qui se passe chez les plus jeunes. Mais elle masque l'effet de facteurs contradictoires. L'élévation du taux d'activité des femmes à partir des années 1950 a permis une hausse très nette des retraites féminines et constitue l'un des facteurs principaux de la réduction de la pauvreté des aînés. A l'opposé, de plus en plus de personnes âgées qui auront connu les difficultés de la crise de l'emploi amorcé à partir du milieu des années 1970 arrivent à l'âge de la retraite.

La hausse du prix des logements est plus tardive, mais elle aura aussi pour conséquence qu'à l'avenir un nombre croissant de retraités modestes n'auront pas eu les moyens d'accéder à la propriété et devront débourser un loyer. En même temps, les différentes réformes des régimes de retraite vont de plus en plus peser sur les pensions. En outre, les personnes âgées en particulier celles qui demeurent locataires – consomment davantage de produits dont les prix augmentent le plus (sauf pour les transports) et subissent une inflation supérieure à la moyenne, ce qui réduit leur pouvoir d'achat.

### Par Louis Maurin et Sophie Planchais



<sup>3. «</sup> Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », Aline Désesquelles et Nicolas Brouard, Population, 58e année,

<sup>4. «</sup>Social Participation and Social Isolation», Eurostat, Methodologies and Working Papers, European Union, 2010.

## Les agglomérations françaises face au vieillissement

Quels sont les enjeux auxquels les territoires doivent répondre en matière de vieillissement ? Pour le comprendre, le Compas a réalisé une typologie des établissements publics intercommunaux (EPCI) au regard des caractéristiques des populations âgées. Elle permet de différencier les territoires à forte part de populations âgées des territoires au vieillissement à venir. Elle met également en avant des disparités en terme de niveaux de ressources des personnes âgées ou d'offre médico-sociale.

Comment les territoires peuvent-ils faire face au vieillissement ? Pour le comprendre, nous les avons rassemblés en grands groupes à partir d'un certain nombre de critères. Pour cela, nous avons choisi des indicateurs, puis nous avons observé ceux qui distinguaient les territoires entre eux (les variables dites «actives») et ceux qui étaient liés aux critères précédents (les variables dites «illustratives»), voir encadré. Voici le résultat de ce travail.

### Classe 1 : Des territoires périurbains qui vont fortement vieillir (rouge sur la carte).

Ces territoires, situés en secteur périurbain ou frontalier, sont des territoires de seniors au niveau de vie intermédiaire. Les personnes âgées y cohabitent avec des populations nouvellement arrivées. Leur part est encore faible dans la population : le vieillissement est à venir. Les personnes âgées résidant sur ces EPCI, sont pour la plupart, propriétaires de leur logement et vivent dans de grands logements. Ces populations âgées sont ancrées dans le territoire, à la différence des générations suivantes nouvellement arrivées.

Sur ces territoires, le principal enjeu est celui de l'augmentation attendue des populations âgées, situation nouvelle au regard de la structure par âge actuelle des populations. Si le ratio aidants/aidés y est favorable, les relations entre les générations y sont sans doute moins fortes que dans la classe suivante.

## Classe 2 : Des territoires au vieillissement à venir, à niveau de vie élevé des personnes âgées, au ratio aidants/aidés très favorable (en gris).

Ces territoires à forte croissance démographique accueillent des jeunes seniors : les 75 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux dans la population que

sur les autres catégories de territoires. Il s'agit à la fois de territoires urbains et ruraux pour lesquels les niveaux de ressources des personnes âgées sont parmi les plus élevés, et où la part des personnes âgées hébergées en établissement et le nombre de médecins sont importants. Une grande partie des EPCI de la grande couronne parisienne se retrouvent dans cette classe.

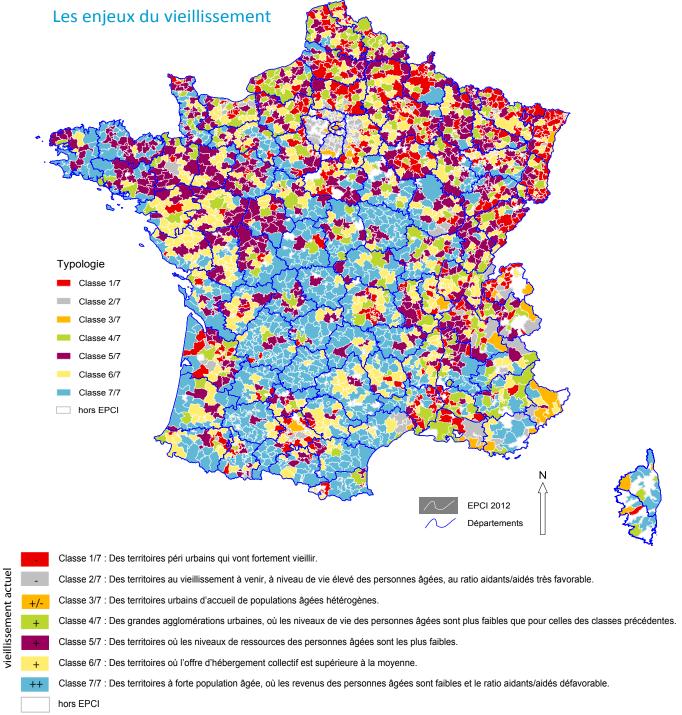
Dans ces agglomérations, le principal enjeu repéré est celui de l'augmentation attendue des populations âgées, situation nouvelle au regard de la structure par âge actuelle des populations. Les niveaux de ressources des personnes âgées placent ces territoires en situation favorable au regard des autres territoires.

### Classe 3 : Des territoires urbains d'accueil de populations âgées hétérogènes (orange).

Ces EPCI rassemblent des populations âgées aux niveaux de ressources globalement forts, mais où les écarts entre les personnes âgées les plus riches et les plus pauvres sont élevés. Ces territoires urbains sont situés majoritairement en lle de France, dans le sud est de la France et au niveaux des grandes agglomérations telles que Strasbourg, Toulouse, Lyon ou Marseille. La part des personnes âgées dans la population y est plus faible qu'en moyenne nationale mais celles-ci vivent plus souvent seules et dans le parc locatif privé ou social.

Dans ces territoires, les enjeux concernent principalement le vieillissement des populations dans le parc locatif, avec notamment les adaptations et aménagements de logements liées à l'augmentation attendue des situations de dépendance, et la prise en compte par les politiques publiques d'une population âgée très hétérogène. Dans ces agglomérations, le vieillissement ne devrait pas être plus fort qu'ailleurs, mais, malgré une offre médicale satisfaisante, les places d'hébergement collectif y sont faibles.

Potentiels et	Vieillissement		Ressources des personnes âgées		Conditions de vie			
enjeux	Population âgée	Vieillissement	Ressources	Ressources à	Isolement	Ratio	Offre	Offre
	actuelle	attendu	actuelles	venir	isolement	aidants/aidés	médicale	établissement
Classe 1/7	Potentiel +	Enjeu +	Potentiel			Potentiel ++	Potentiel	Enjeu+
Classe 2/7	Potentiel ++	Enjeu ++	Potentiel ++			Potentiel ++	Potentiel ++	
Classe 3/7	Potentiel		Potentiel ++		Enjeu ++		Potentiel	
Classe 4/7				Enjeu +	Enjeu ++		Potentiel	
Classe 5/7			Enjeu ++	Enjeu				
Classe 6/7			Enjeu	Enjeu	Potentiel			Potentiel ++
Classe 7/7	Enjeu ++		Enjeu+	Enjeu +		Enjeu+	Enjeu+	



Classe 4 : De grandes agglomérations urbaines, où les niveaux de vie des personnes âgées sont plus faibles que pour celles des classes précédentes (vert).

Les territoires qui composent cette classe comprennent de grandes agglomérations telles que Bordeaux, Nantes, Rouen, Grenoble. Ils se caractérisent par un niveau de revenu des personnes âgées plus faible que dans les autres catégories où l'on retrouve des grandes villes (classes 2 et 3). Cette classe se distingue des précédentes par une part plus importante de personnes âgées dans la population et des niveaux de ressources plus directement liés aux pensions, retraites et rentes (et non aux revenus du patrimoine). La part des personnes âgées locataires y est significativement supérieure et les personnes âgées sont plus souvent isolées. L'offre de services se situe dans la moyenne.

Dans ces territoires, les principaux enjeux sont le faible niveau de ressources des personnes âgées et l'isolement des personnes âgées.

Classe 5 : Des territoires où les niveaux de ressources des personnes âgées sont les plus faibles (violet).

Ces territoires, situés en zone rurale ou en deuxième couronne d'agglomération, accueillent les populations âgées les plus pauvres. L'écart entre les revenus de la génération des 60-74 ans et ceux des 50-59 ans y est plus élevé que dans les catégories précédentes (favorable aux 50-59 ans). Les revenus des personnes âgées sont constitués essentiellement de pensions et retraites, sans revenus du patrimoine. On peut repérer ici l'empreinte de l'activité agricole. On y retrouve quelques villes centre telles que Saint-Brieuc, Laval ou Angoulême. L'offre médicale est faible sur ces territoires. Compte tenu d'un dynamisme démographique plus favorable que sur les territoires de la classe 7, la part des populations âgées dans la population totale y est inférieure, mais reste élevée au regard de la moyenne nationale. Dans ces territoires, les principaux enjeux sont la faiblesse des ressources des personnes âgées et de l'offre médicale.

## Classe 6 : Des territoires où l'offre d'hébergement collectif est supérieure à la moyenne (jaune).

Ces agglomérations, à faible densité de population, présentent une offre en hébergement collectif supérieure à la moyenne. Les revenus des personnes âgées sont faibles, mais la part de ceux issus du patrimoine y est significativement élevée. La part des populations âgées dans la population totale est élevée au regard de la moyenne nationale. Les principaux enjeux auxquels doivent faire face ces EPCI sont liés à la faiblesse des niveaux de ressources des personnes âgées. Par ailleurs le potentiel d'hébergement collectif est important, et par conséquent l'isolement des personnes âgées y est plus faible.

## Classe 7 : Des territoires à forte population âgée, où les revenus des personnes âgées sont faibles et le ratio aidants/aidés défavorable (bleu).

Ces EPCI sont les plus marquées par le vieillissement de la population. Ce sont des territoires ruraux à faible dynamisme démographique où les départs plus nombreux que les arrivées de populations jeunes ont généré un vieillissement significatif de la pyramide des âges. Les revenus des personnes âgées sont faibles, tout comme ceux des futurs retraités. L'offre médicale et les places d'accueil en hébergement collectif sont sous-représentées.

Les principaux enjeux auxquels doivent faire face ces agglomérations touchent au manque de services médicaux et les faibles niveaux de ressources des personnes âgées. Si le vieillissement à venir des territoires des classes précédentes est un enjeu préoccupant, cette situation est déjà observée sur les territoires de cette dernière catégorie, avec par exemple, un ratio aidants/aidés particulièrement faible.

Par Hervé Guéry et Violaine Mazery

#### **VARIABLES ACTIVES**

Part des 60-74 ans dans la population totale (2009)

Indice de vieillissement attendu des populations âgées (2009).

Part des personnes âgées de 65 ans et plus propriétaires de leur logement (2009).

Part des 75 ans et plus vivant seuls (2009).

Part des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un logement d'une ou deux pièces (2009).

Revenu médian par UC des ménages dont la pers. de référence est âgée de 75 ans et plus (2010).

Écart entre le revenu médian par UC des 50-59 ans et des 60-74 ans, selon la personne de référence du ménage (PRM) (2010).

Part des 75 ans et plus vivant en établissement (2009).

Nombre de médecins pour 100 personnes âgées de 85 ans et plus (2011). Part des pensions, retraites et rentes dans les revenus des 60-74 ans (2010, PRM).

Part des pensions, retraites et rentes dans les revenus des 75 ans et plus (2010, PRM).

#### **VARIABLES ILLUSTATIVES**

Part des 75-84 ans dans la population totale (2009).

Part des 85 ans et plus dans la population totale (2009).

Ratio aidants/aidés (2009).

Part des personnes âgées de 65 ans et plus locataires du privé (2009).

Part des personnes âgées de 65 ans et plus locataires sociales (2009).

Revenu médian par UC des ménages dont la pers. de référence est âgée de 60-74 ans (2010).

Écart inter-décile du revenu par UC des 60-74 ans (2010).

Écart inter-décile du revenu par UC des 75 ans et plus (2010).

Part des autres revenus (patrimoine) dans les revenus des 60-74 ans en (2010, PRM).

Part des autres revenus (patrimoine) dans les revenus des 75 ans et plus (2010, PRM)

Pour la réalisation de cette typologie, aucune pondération des territoires n'a été réalisée ; chacun - quelle que soit sa taille démographique ou physique - a le même poids dans l'analyse.

Pour une étude comparative détaillée par EPCI et le positionnement de votre agglomération, contactez-nous : contac@compas-tis.com

### **Compas études**

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

Directeur de la publication : Hervé Guéry.

Auteurs du n°7 : Hervé Guéry, Louis Maurin, Violaine Mazery et Sophie Planchais. Ont participé à ce numéro : Delphine Maisonneuve-Lagarde, Sandy Morice.

Contact: contact@compas-tis.com

#### Nos établissements :

Nantes: 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél: 02 51 80 69 80 Paris: 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél: 01 45 86 18 52 Strasbourg: 24 rue de l'Yser, 67 000 Strasbourg - Tél: 03 90 41 09 18

### Pour plus d'informations :

Site du Compas : www.lecompas.fr

Le Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/ La base documentaire : www.lecompas.fr/base\_documentaire

